

COMMUNIQUE



Le 1^{er} février 2006

Les négociations engagées entre Eurotunnel et le Comité Ad Hoc des créanciers se sont poursuivies jusqu'au 31 janvier au soir. Elles se situent dans le cadre d'un processus long et complexe.

Eurotunnel se donne le temps d'apprécier le contenu des dernières discussions et communiquera sur ce sujet très prochainement.